



AMIS, PROPRIETAIRES et LOCATAIRES de LACANAU-OCEAN

ASSEMBLEE GENERALE 2019

L'Assemblée Générale annuelle des adhérents de l'APLLO s'est tenue le lundi 22 avril 2019 à 9H00 dans la salle de l'Escoure à Lacanau Océan conformément aux exigences statutaires (statuts 2016).

Marie-Thérèse FABRE, présidente, a ouvert à 9 heures 30, la séance de l'assemblée ordinaire, et après décompte des membres présents et représentés, constate que le quorum est atteint (290 adhérents à jour de cotisation, 108 présents ou représentés).

Après avoir remercié les adhérents de leur présence, la séance est ouverte.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

9H30

MOTION N°1 : Adoption du procès verbal A.G 2018

Présentation D. SOUBERBIELLE, secrétaire APLLO

Après vérification du quorum, il est procédé à l'approbation par l'assemblée du Procès Verbal de l'Assemblée Générale de 2018, ayant fait l'objet d'une présentation aux adhérents.

9H45

Le P.V de l'Assemblée Générale 2018 est approuvé à l'unanimité par les adhérents.

MOTION N°2 : Adoption du bilan financier 2018 – budget prévisionnel 2019

Présentation M.-F. SALQUES, trésorière APLLO

Dans son rapport financier, la trésorière, Marie-France SALQUES revient sur le solde présent sur le budget 2018 (ressources 6363,35€ – affectation 5620,95€, soit un solde positif de 742,40€) influant sur le solde de 2017. Le livret A n'a pas été utilisé au cours de l'année 2018, et présente un montant d'épargne de 5823,15€.

Dans l'étude du budget prévisionnel 2019, dans la poursuite d'une « politique d'économie », le budget prévisionnel présente un équilibre qui devrait être atteint. Nous continuerons à accentuer nos efforts (fournitures par exemple).

10H00

Soumis à l'approbation de l'assemblée, le bilan financier 2018 ainsi que le budget prévisionnel 2019 sont adoptés à l'unanimité.

10H05

MOTION N°3 : Adoption du rapport moral

Présentation Marie-Thérèse FABRE, présidente APLLO

RAPPORT MORAL

PREAMBULE

Tout d'abord faisons un bref résumé des efforts que nous devons faire conformément à ce que nous avons évoqué lors de notre dernière Assemblée Générale en 2018.

il s'agissait entre autres :

- *de continuer à être présents où se trouve l'information et de rechercher cette information à sa source,*
- *d'impliquer nos adhérents dans les actions du CA,*
- *de poursuivre notre action en matière de communication et nos actions vers les médias,*
- *d'étoffer l'existant.*

concernant les **projets**

- *de finaliser le projet d'agrément fiscal pour générer de la ressource financière.*

Bilan 2018

I - Notre but est de vous fournir l'information la plus complète possible, en 2018 nous avons multiplié nos efforts en la matière dans tous les domaines :

L'information écrite

- **En premier lieu notre Aplo Mag' s'est étoffé de nouvelles rubriques :**

société, patrimoine, histoire, quoi de neuf, Aplo pratik ...

Il se veut être le témoin vigilant du quotidien de notre commune, une critique constructive et une force de proposition pour faire entendre la voix de nos adhérents et faire en sorte que le Lacanau du XXI^e siècle reste un endroit où il fait bon vivre au rythme des saisons et en harmonie les uns avec les autres.

Même si l'Océan reste notre priorité, les échanges entre le Lac et le Bourg sont de plus en plus présents et on ne peut pas les ignorer. Nous nous devons de préserver ces différences tout en renforçant leurs similitudes et traiter des sujets tels que - recul du trait de côte et érosion, plantes invasives dans le lac, respect de la forêt, préservation de notre cadre de vie et de la biodiversité, urbanisme, nouvelles technologies, Très Haut Débit Public...

- **La newsletter de l'Aplo :** parce que notre magazine n'est pas un quotidien et que l'information, elle, se décline au quotidien, nos newsletters nous permettent de vous fournir l'information dès qu'elle nous parvient sans pour autant vous submerger de mails.
- **L'Aplo sur facebook :** pour ceux qui nous suivent sur notre page facebook nous relayons les informations au quotidien.
- **Le site web de l'Aplo :** il nous permet de vous informer sur des dossiers, d'y déposer des compte-rendus, vous y trouverez aussi nos bulletins d'adhésion, l'histoire de votre association, des infos pratiques et tout un tas d'autres informations utiles...Nous avons d'ailleurs prévu de le remanier pour qu'il soit encore plus facile d'utilisation et plus performant.
- **Le petit nouveau : l'Aplo en images sur Instagram**

L'information en direct

- **Sur les marchés de l'été** : nous sommes là tous les mercredi de juin à septembre pour vous rencontrer et échanger avec vous en direct
- **Sur contact@aplo.fr** : vous pouvez nous poser vos questions et nous vous répondons ou communiquons avec vous en direct par téléphone et essayons de vous répondre au mieux. Si nous n'avons pas les réponses, nous allons les chercher pour vous à la source.

II - Nos actions 2018 :

- **Lutte contre les plantes invasives dans le Lac**

Une réunion publique d'information a été organisée le 5 octobre 2018 consacrée à la lutte contre les plantes invasives dans le lac du Moutchic à la suite de la lettre ouverte, initiative coordonnée de l'ARLL, VLF, l'Aplo, la Halte nautique et la Gaule Canaulaise, ce qui a conduit aux travaux de faucardage qui sont prévus ce printemps pour essayer de canaliser ce problème.

- **Les dossiers que nous suivons pour vous :**

- **L'agenda 21** Le plan d'action pour l'avenir de notre planète mais aussi un travail de réflexion en vue d'élaborer une charte « DD » (développement durable) sur les 17 « odd » (objectifs de développement durable) à intégrer pour notre territoire. Au travers d'ateliers l'Aplo continue son implication et sa participation à cet échange de préoccupations et de pistes d'actions.
- **Le champ captant des Landes du Médoc** Il s'agit de la nappe oligocène de la zone Littorale dont dépendent les captages d'eau potable des communes de Lacanau, de Sainte Hélène, de Brach et du Syndicat de Saumos - Le Temple
- **Les dernières avancées du GIP Littoral** Erosion et évolution du trait de côte
- **Les avancées du projet « Golfe de Gascogne »** Le projet d'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne avance afin de réaliser à terme les 80 km environ de câbles terrestres souterrains entre la station de conversion de Cubnezais, le point d'atterrissage présente sur la côte atlantique médocaine et les 280 km environ de câbles sous-marins.

- **le projet d'agrément fiscal pour générer de la ressource financière**

Un premier dossier a été envoyé en juillet dernier et le complément d'informations demandé par les services fiscaux sera envoyé dans le mois qui suit cette Assemblée Générale.

III - Nos perspectives pour 2019 : nos axes d'efforts

- Plus d'implication des adhérents dans les actions du C.A
- Un sondage pour définir et recadrer les axes de l'Aplo
- Le suivi régulier des dossiers en cours et des nouveaux dossiers
- Des actions ciblées concourant au dynamisme de la vie locale

a/ Dans le cadre de la Semaine Européenne de Développement Durable à Lacanau, nous avons le projet d'organiser deux animations :

- **une visite de la station de traitement des eaux de Lacanau**
- **une animation-démonstration : « l'eau de pluie : une ressource pour tous » (comment récupérer l'eau de pluie) afin de montrer quelles sont les diverses possibilités et moyens de récupération et d'utilisation de l'eau de pluie et des économies d'eau**

b/ Nous participerons cette année encore au ramassage des « Jussies » en collaboration avec l'ARLL

c/« SAUVE QUI PEUT ! » : les vacances sont aussi l'occasion de penser à notre sécurité collective. Posons-nous cette simple question : « Si une personne de mon entourage est victime d'un malaise, d'une chute, d'une blessure, suis-je capable de faire « les gestes qui sauvent » en attendant les secours ? »

Pour vous aider à répondre à cette question, l'Apllo a le projet d'organiser pour les adhérents intéressés, en début de saison estivale, une rencontre avec un formateur compétent et expérimenté, qui nous rappellera ou nous apprendra les gestes incontournables et la conduite à tenir dans ces circonstances. Nous serons ainsi prêts à porter secours en cas de besoin !

d/ une visite en fin de saison de notre forêt domaniale avec l'ONF : nous vous tiendrons informés de la date et du lieu

- **Poursuite et élargissement de notre action en matière de communication**
- **Montage d'un dossier d'agrément préfectoral**

pour nous permettre de participer plus activement aux dossiers que nous suivons dans certains comités de pilotage

IV – L'Apllo a besoin de vous

Cette année encore nous faisons encore appel à vous pour venir remplir nos rangs.

Le besoin en ressource de fonctionnement s'exprime souvent dans des domaines particuliers ou ponctuels et chacun peut contribuer à la vie de notre association à sa manière et selon son temps, ponctuellement ou en intégrant notre C.A. Tous les savoir-faire ou les compétences peuvent nous être utiles. Donc que vous ayez une demi-journée par an (ou plus), une compétence à partager, n'hésitez pas à nous envoyer un message à contact@aplo.fr ou à venir nous voir après cette Assemblée Générale. N'oublions pas que tous nos adhérents n'habitent pas qu'à Lacanau Océan mais ils ont souvent des buts communs.

CONCLUSION

Cette année 2019 l'Apllo sera donc encore plus présente et essaiera de vous représenter au mieux dans votre quotidien canalais

10H30

Soumis à l'approbation de l'assemblée, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

MOTION N°4 : Présentation et élection des membres du nouveau C.A

Présentation Marie-Thérèse FABRE, présidente de l' APLLO

La présidente présente aux adhérents les membres du conseil d'administration dont le mandat est arrivé à terme qui ont souhaité le renouveler **Marie-France SALQUES, Philippe CESSAC, Didier LARGE, Didier SOUBERBIELLE**, ainsi qu'une nouvelle membre **ANNE VALCK**

A l'issue, il est procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration :

10H45

A l'unanimité le nouveau conseil d'administration composé de 9 membres est élu : M.T FABRE, M.F SALQUES, D. SOUBERBIELLE, P. CESSAC , N. GIRE, D.LARGE, J.LOPEZ, P. MOUZON , A. VALCK.

Il sera, conformément aux statuts de l'association, procédé, lors du prochain conseil d'administration, à l'élection du nouveau bureau pour un an.

Dans le quart d'heure restant la présidente propose aux adhérents présents dans la salle de s'exprimer avant le débat questions-réponses avec Monsieur le Maire.

A la suite d'une courte pause la présidente remercie de leur présence Mr le Maire, Laurent PEYRONDET et les nombreux adjoints et conseillers, ainsi que les différents présidents d'associations présents dans l'assemblée.

11H00

La présidente de l'APLLO, Marie-Thérèse FABRE invite alors M. le Maire à participer aux débats et aux échanges avec les adhérents présents.

Le maire après avoir remercié l'APLLO pour son invitation, échange avec la présidente. Il précise qu'il fera parvenir les réponses écrites aux 65 questions qui lui ont été posées à la suite du sondage adhérents réalisé par newsletter.

Le débat qui s'en est suivi a principalement concerné les 4 thèmes suivants :

- **Urbanisme/PLU**
- **Mobilité/Circulation/Stationnement**
- **Sécurité/Nuisances**
- **Gestion du trait de côte/Erosion/Biodiversité**

En préambule le risque incendie a été évoqué : actuellement il est très élevé sur notre commune (chaleur, sécheresse, vent) 2 départs de feux ont eu lieu (l'Aubarède 5ha, l'Esquirote 1ha) des feux intentionnels malheureusement. Les forces coordonnées fonctionnent mieux que par le passé : ONF, réseau de drones efficace, pompiers, canadiens. Renforcement des moyens, modernisation des équipements et investissement sur la formation en ce qui concerne le SDIS. Rappel du PPRIF, de l'entretien et du débroussaillage obligatoire et de la prise en charge dès les premières minutes qui sont primordiales.

Urbanisme/PLU

Concernant la zone UBL c'est un périmètre qui doit continuer à vivre malgré tout (c.f stratégie locale qui stratégie locale sur le site de la Ville.)

Le PLU sera amené à être révisé partiellement ou modifié dans les années qui vont venir selon les préconisations de l'état, celles des administrés, les modifications de zonage etc... Concernant les clôtures, bien que la réglementation dans le PLU soit détaillée cela fera partie des modifications lors de la future révision. La procédure de demande de régularisation en cas d'infraction (actuellement plus de 100 cas) est longue et lourde, un travail collectif reste à faire.

L'instruction des permis de construire doit permettre aux habitants de bien vivre et d'accompagner les administrés dans leurs projets. Les permis sont audités en réunion d'urbanisme une fois par semaine. Concernant les travaux en cours -extension devant maison remarquable en zone UC – l'idée a été de laisser le pignon apparent. Il s'agit d'une maison de vie à l'année. Concernant les travaux importants avenue Henri Seguin une instruction est en cours. Concernant l'immeuble prévu à la place du garage : reprises des anciens codes architecturaux et demande de création de logements plus grands pour accueillir une population permanente ibid rue Gabriel Dupuy pour les 2 futurs immeubles. Devant le U express, il s'agit de déterminer si le problème de pompage est du à la nappe phréatique sous jacente ou à de l'eau salée provenant de l'océan. Le futur bâtiment est destiné à répondre à un besoin d'appartements et à compléter l'offre médicale sur l'océan (cabinets médicaux, dentiste).

Rappel de la loi Alur qui permet des emprises au sol de 100% en centre ville et donc une densification intensifiée. Notre commune est d'autant plus concernée par son caractère d'accueil balnéaire.

Concernant la possibilité de futur SPR : une réflexion sur le PPRL est en cours, le document du SPR a beaucoup évolué, si on a la garantie qu'une part de souplesse demeure on ira dans cette voie qui devra faire l'objet d'une réflexion commune.

On peut envisager d'installer également des panneaux d'information (arrêtés municipaux et permis de construire) à l'océan.

Mobilité/Circulation/Stationnement

Mobilité : forum le samedi 11 mai prochain et ateliers participatifs.

Pétons sur piste cyclable : rappel les trottoirs sont faits pour les piétons et les pistes cyclables pour les vélos. S'il est possible de racheter la propriété de la piste cyclable, la création d'un chemin piéton adjacent pourra être envisagé.

Problème d'interruption estivale des travaux : difficulté de faire respecter la réglementation. Rappel : gros œuvre interdit, menus travaux à l'intérieur autorisés uniquement si cela ne gêne pas le voisinage (bruit) en cas de non intervention de la PM prévenir le cabinet du maire.

Multiplication des autorisations de voirie pour terrasses en lieu et place des places de stationnement :

L'idée c'est d'avoir de moins en moins de véhicules dans le centre ville - exemple : la rue Charles Chaumet qui rentrera dans le projet de rénovation des Allées Ortal. A proximité il y a de nombreux parkings pour se garer (Effort collectif pour enlever les voitures de l'hyper centre - Il faudra également définir une réglementation pour les nouveaux véhicules (trottinettes électriques et vélos électriques)

Futur parking paysager rue L.David (inquiétude des riverains quant à l'emprise au sol, la sécurité incendie et la préservation de la biodiversité) :

Le bois sera préservé dans ce parking paysager qui comptera environ 300 places (dans 24 mois environ), la bande de 100 m sera respectée en coordination avec l'ONF, la priorité étant le réaménagement du front de mer et des Allées Ortal qui ne se fera pas avant 5 ans .

Rappel : les orientations d'aménagement ont toutes un lien entre elles, aujourd'hui les permis ne sont plus traités uniquement au niveau de la parcelle mais dans un espace plus élargi.

Rechargement des voitures électriques : peu déployé actuellement, mais intégré dans les futurs aménagements et pris en charge par les constructeurs, le temps de parking pendant le rechargement aux bornes sera décompté et gratuit.

Impasse Henri Seguin : si les conflits ne se solutionnent pas, il est possible d'envisager une déclaration d'utilité publique pour un passage dans le domaine public.

La chasse aux campings sauvages est de plus en plus active.

Sécurité/Nuisances

Augmentation du nombre d'ASVP, 25% en plus de caméras de surveillance. le problème de fin de nuit est maintenant résolu. Un travail récurrent est effectué avec Lacanau Bruit sur les nuisances sonores et également avec Voisins Vigilants.

Effectif poste plage juillet/aout : depuis 3 ou 4 ans les effectifs ont non seulement été maintenus mais augmentés. Confirmation sur les CRS en attente sur les gendarmes mobiles.

Gestion du trait de côte /Erosion/Biodiversité

Le forum traditionnel aura lieu en juin prochain. 2 invités de marque, spécialistes de l'érosion et de la submersion seront présents cette année. La stratégie locale s'étend de 2016 à 2020 pour calculer la dimension du futur ouvrage de 30 Millions d'euros de 2050 accompagné à 80% par les partenaires.

Les décisions devront être prises rapidement 2022/2023

Le volet entretien est financé par la stratégie locale (consultable sur le site de la Ville)

Une loi dans le courant du mois de septembre devrait pouvoir régler le problème financier.

Descente au bout de la promenade Lacaze difficulté d'accès à la plage : c'est un accès passage d'engins. Une réflexion est en cours sur un passage plus doux par un autre accès (aménagement plan plage sud - super sud, en attente pour l'instant des autorisations nécessaires). Le but final prenant en compte la gestion du trait de côte consiste dans la création d'un balcon sur l'océan tout au long du front de mer permettant ainsi de restituer l'espace au public (des études de bureaux d'architectes sont en cours actuellement)

12H30 Marie-Thérèse FABRE, présidente de l'APLLO annonce la fin du débat et après avoir remercié les élus et les adhérents, déclare cette Assemblée Générale close. Elle invite l'ensemble des participants à se diriger vers l'apéritif qui leur est proposé.

M.T FABRE
Présidente de l'APLLO



D. SOUBERBIELLE
Secrétaire de l'APLLO

